

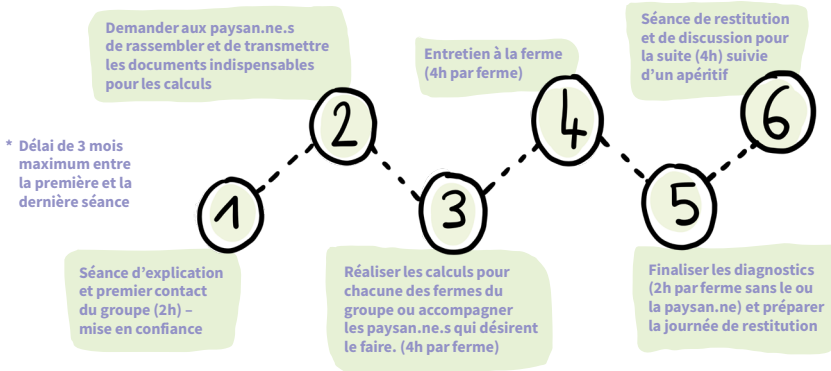


DIAGNOSTIC AGRICULTURE PAYSANNE

Comment ça marche ? En quoi ça consiste ?

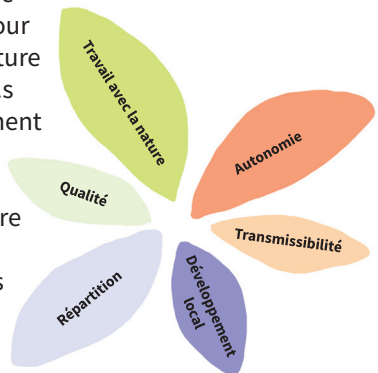
L'outil Diagnostic, c'est une centaine de questions réparties sur les six thèmes de l'agriculture paysanne. Il existe un manuel qui explique chacune des questions et un logiciel en ligne qui permet la saisie et le traitement des données.

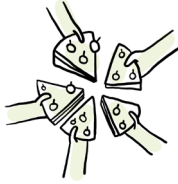
Avant tout, il faut organiser un groupe de diagnostic, c'est-à-dire rassembler un groupe de paysan.ne.s (trois à six fermes) ayant des systèmes de production similaires dans une même région. Le but étant de créer des espaces de partages d'expériences.



Une définition spécifique de l'agriculture paysanne : une agriculture au service de la société.

L'agriculture paysanne propose des solutions afin que des paysan.ne.s nombreux puissent vivre de leur travail et en retrouvent le sens : produire pour nourrir et non produire pour produire. L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysan.ne.s réparti.e.s sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en péril les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyennes et les citoyens à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par tous.te.s. La démarche de l'agriculture paysanne est transversale : elle repose sur l'interaction de nombreux éléments, classés en six thèmes.





Répartition des ressources et du marché

L'agriculture paysanne veut répartir équitablement les volumes de production pour :

- > dégager un revenu suffisant sur une surface et une taille de ferme raisonnable pour permettre à d'autres paysan.ne.s de travailler
- > mieux valoriser ses produits
- > améliorer sa marge nette par unité produite en réduisant les intrants, etc.



Transmissibilité de la ferme

L'agriculture paysanne donne les moyens aux paysan.ne.s pour transmettre leurs fermes aux nouvelles générations en :

- > limitant les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds au moment de la reprise
- > sécurisant son foncier
- > intégrant son temps de travail dans les calculs des coûts de production afin d'assurer la viabilité de la ferme et de ne pas décourager les installations
- > rendant la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités



Qualité des produits

L'agriculture paysanne permet de développer la qualité et le goût de la production agricole pour :

- > garantir la transparence pour le ou la mangeur.euse
- > respecter les cycles naturels et le bien-être animal
- > apprécier sa propre production pour mieux la vendre
- > choisir librement son label



Autonomie technique et économique

L'agriculture paysanne permet de développer l'autonomie des fermes en :

- > limitant les achats en semences et en alimentation animale
- > limitant sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font qu'augmenter
- > maîtrisant son endettement et sa dépendance aux aides

Nb : cette définition de l'agriculture paysanne est issue de la collaboration de paysan.ne.s et chercheur.euse.s du réseau de la Confédération Paysanne qui travaillent sur le thème de l'agriculture paysanne depuis une trentaine d'années. Travailler collectivement en Suisse sur notre propre définition est un des objectifs de ce projet.



Travail avec la nature

La nature est le principal capital des paysan.ne.s. L'agriculture paysanne veut travailler avec elle et non contre elle, pour :

- > maintenir la fertilité des sols sur le long terme
- > privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions
- > préserver les ressources naturelles



Développement local

Le paysan est un acteur local dynamique en :

- > participant à un réseau local de partage agricole
- > ouvrant sa ferme régulièrement au public
- > s'investissant dans la vie citoyenne

Le Diagnostic Agriculture Paysanne, un outil pour promouvoir, défendre, et diffuser les valeurs de l'agriculture paysanne sur l'ensemble du territoire suisse

- > **Accompagner et soutenir les structures dans leurs démarches**
- > **Renforcer le réseau** : créer des liens, faciliter la diffusion des bonnes pratiques, identifier les problématiques récurrentes, initier des actions collectives
- > **Étayer et diffuser le plaidoyer** : rassembler des données, publier des rapports et les utiliser pour sensibiliser les milieux politiques, administratifs, ainsi que le grand public

Point de situation

En 2023 une équipe de huit personnes a suivi une formation de deux jours à l'outil diagnostic paysan et six diagnostics ont été réalisés sur la base de l'outil français.

En 2024, la première partie de l'année a été consacrée au travail d'adaptation.

Fin 2024, neuf diagnostics seront menés sur la base du questionnaire adapté au contexte suisse.

L'outil diagnostic a une utilité pour toutes les fermes ayant une démarche d'agriculture paysanne, bien au delà des fermes membres du MAPC et d'Uniterre.

Nous travaillons - avec nos petits moyens - à la diffusion de l'outil dans l'ensemble de la suisse romande, et commençons à nouer des contacts avec la suisse allemande.